

Laurence Parisot et Louis Schweitzer : « La question animale est éminemment politique »



PAR
Éric de La Chesnais

Les anciens présidents respectifs du Medef et de Renault plaident pour que la loi interdise la cruauté vis-à-vis des bêtes sauvages, de compagnie et d'élevage.

On n'attendait pas ces deux hauts dirigeants français sur ce terrain. L'ancien patron de Renault de 1992 à 2005, Louis Schweitzer, énarque, éduqué dans le protestantisme et athée, et l'ex-présidente du Medef de 2005 à 2013, Laurence Parisot, Sciences Po Paris, originaire de la Haute-Saône, sont devenus de fervents défenseurs de la



Louis Schweitzer et Laurence Parisot, le 12 septembre, à Paris.

cause animale. Ils ont tous deux intégré la Fondation droit animal, éthique et sciences (LFDA), lui comme président du Conseil d'administration depuis 2012 et elle, auparavant à la tête de la Fondation Brigitte Bardot, en tant que vice-présidente depuis 2020.

LE FIGARO. – Vous avez occupé d'importantes responsabilités à la tête de l'économie française. Pourquoi se consacrer à défendre la cause animale ?
LAURENCE PARISOT. – Depuis ma toute petite enfance, je suis sensible aux animaux. J'aimais les repérer, les observer et

découvrir les différentes espèces. À l'adolescence, je me souviens avoir accompagné l'un de mes oncles à la chasse. Nous nous sommes retrouvés tous les deux face à une biche. J'ai regardé mon oncle intensément, sans dire un mot. Il a compris ma détresse et n'a pas tiré. Depuis cet instant, j'ai toujours su que l'animal était un être vivant qui devait être respecté, pleinement. Plus tard, en tant que présidente de l'Ifop, j'ai vu à quel point les Français devenaient de plus en plus sensibles au bien-être animal. Enfin, quand j'ai été élue présidente du Medef, la directrice éditoriale des universités d'été a eu l'idée géniale d'inviter Élisabeth de Fontenay, philosophe reconnue de la cause animale. Elle a passionné les chefs d'entreprise, dont certains étaient pourtant des chasseurs. Toutes ces circonstances, à des moments très différents de ma vie, m'ont amenée progressivement à penser que la question animale était éminemment politique et méritait un engagement civique.

LOUIS SCHWEITZER. – Ma mère était membre de l'Ooba, l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs, j'ai donc cotisé naturellement à cette association. J'ai aussi fait des dons au ROC, le Rassemblement des opposants à la chasse. Il s'agissait là d'engagements passifs. En 2012, Jean-Claude Nouët, professeur à la faculté de médecine de la Pitié Salpêtrière, m'a proposé d'être président de la LFDA, qu'il avait fondée en 1977 aux côtés d'Alfred Kastler, Prix Nobel de physique. J'ai dit oui sans hésiter, à la grande surprise de mon entourage. Elle correspond à une tendance de fond liée au changement des mentalités. Notre comité d'honneur est composé de personnalités de toutes origines soucieuses de faire progresser la cause au plan scientifique et juridique.

Que penser du courant anthropomorphique, qui met au même niveau les animaux et les humains ?

L.S. – À la LFDA, nous n'adoptons pas cette doctrine antispéciste. Même si l'homme descend de l'animal et que l'homme est techniquement un animal, il existe une différence. D'où l'autorisation de l'expérimentation animale. C'est un choix pour la vie humaine par rapport à la vie animale. Mais la relation affective avec les animaux de compagnie est pour beaucoup d'entre nous essentielle. Bien sûr, les animaux ressentent de la souffrance et du bonheur. Dans le cadre de la morale publique, nous devons créer des conditions juridiques pour mieux vivre ensemble.
L.P. – Il ne s'agit pas pour la LFDA de mettre un signe d'équivalence entre l'animal et l'être humain. Mais ce qui est fondamental, c'est le respect de la vie, de leur vie ! Dans le regard de la biche croisée avec mon oncle chasseur, il y avait une forme muette d'appel à la vie. Ce n'est pas parce qu'un poisson ne crie pas qu'il ne souffre pas !

L214 a publié des images insoutenables d'un élevage de cochons bretons fournissant Leclerc. Cette association est-elle un de vos partenaires ?

L.S. – Si nous ne collaborons pas avec L214, mais avec d'autres organisations réformatrices, nous reconnaissons son rôle dans les progrès accomplis pour les animaux d'élevage, par exemple dans les abattoirs. En 1908, mon grand-oncle pasteur, Albert Schweitzer, avait lors d'un sermon interpellé les fidèles : « Si vous voyiez ce qu'il se passe derrière les

murs de cet abattoir, vous protesteriez contre cette maltraitance. »

L.P. – Grâce à ses vidéos, L214 a énormément contribué à la sensibilisation du grand public et des politiques.

Faut-il, comme l'affirment certaines ONG, mettre fin à l'élevage des animaux de ferme pour soulager leur souffrance ?

L.S. – Pour cela, il faudrait que les gens ne mangent plus de viande et ne boivent plus de lait. Or, 95 % des consommateurs ne sont ni végétariens ni végétaliens. Le fait de déplacer l'élevage de France ou d'Europe vers d'autres continents à travers les accords de libre-échange n'est pas un progrès.

L.P. – La LFDA a une approche réaliste. À l'échelle du monde, l'élevage engendre des quantités de méthane très nocives pour le climat. Sans parler de la déforestation qui y est liée ! Mais il ne faut pas prendre le risque de détruire des pans entiers de l'économie sans préparer une transition. Tout ce qui permet de remplacer la production de viande, notamment par des protéines végétales, sera bénéfique pour la planète.

Où en est votre démarche d'étiquetage du bien-être des animaux d'élevage ?

L.S. – On a commencé sur les emballages des poulets de chair car ce sont les plus nombreux : 1 milliard d'animaux par an consommés par les Français. Notre étiquette – à cinq niveaux, de A pour les meilleures conditions d'élevage à E pour les moins bonnes – est une démarche volontaire. On souhaite qu'elle soit généralisée à toutes les entreprises. Si l'on impose des contraintes légales aux éleveurs sans mieux valoriser leur travail, ils sont condamnés. Les Français aiment un élevage fermier où on voit la vache dans le pré.

L.P. – Cela doit devenir un sujet européen, il faut qu'il y ait les mêmes pratiques dans tous les pays de l'Union. La bientraitance animale, à l'image de la transition écologique et énergétique, est attendue par les consommateurs et les citoyens. Je le répète, la question animale est une question politique.

« Si on impose des contraintes légales aux éleveurs sans mieux valoriser leur travail, ils sont condamnés »

Louis Schweitzer

Comment concilier monde de la chasse et animalistes ?

L.S. – Les chasseurs connaissent bien les animaux sauvages et aiment certains animaux domestiques, comme les chiens. Pierre Sommer était chasseur et a créé une fondation, que je préside qui soutient la médiation animale, par laquelle les personnes qui ont à faire face à des situations difficiles sont aidées par des animaux. La FFDA plaide pour que la loi interdise la cruauté autant vis-à-vis des animaux sauvages que des autres animaux. Les fédérations de chasseurs sont contre et ne veulent pas remettre en cause certaines chasses, intrinsèquement cruelles. Par ailleurs, nous sommes pour la biodiversité, les chasseurs devraient accepter que les pouvoirs publics interdisent les chasses traditionnelles d'espèces migratrices, menacées de disparition.

L'abattage rituel est-il compatible avec le bien-être animal ?

L.S. – La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a autorisé la Wallonie et la Flandre à interdire l'abattage rituel. S'il n'existe pas de déclaration européenne de droits de l'animal, la cour estime que la bientraitance animale fait partie de la morale publique. En outre, sa décision est motivée par le fait que les fidèles des religions préconisant cette forme d'abattage peuvent trouver en Belgique de la viande abattue rituellement issue d'autres pays.

Qu'attendez-vous du gouvernement Barnier ?

L.P. – Il faudrait que la réglementation européenne interdisant les chasses traditionnelles cruelles soit respectée en France. Comment soutenir encore le détournement des renardeaux ? Nous aimerions aussi que le gouvernement n'affaiblisse pas la protection du loup.

L.S. – Nous demandons deux choses : que la loi étende l'interdiction de la cruauté à tous les animaux y compris sauvages et que le gouvernement soutienne une généralisation de l'étiquetage bien élevé des animaux d'élevage. ■